



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20156674



23 DEC. 2020

Greffé

N° d'entreprise : **0661 645 710**

Nom

(en entier) : **SECIB Belgique**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Tongres, 382 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : Démissions - Nominations

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2020 :

"Démission d'un administrateur

L'assemblée prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur et en conséquence d'administrateur délégué présentée par la société par actions simplifiée « SECIB » (...).

Cette démission prend effet à dater du 1er janvier 2020.

L'assemblée générale donne la pleine et entière décharge à la SAS SECIB pour l'exercice de ses mandats.

Vote :

- 1000 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

Nomination des trois administrateurs – pouvoirs – rémunérations

L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateur de la société à 4 et désigne comme nouveaux administrateurs :

-la société anonyme SEPTIO BELGIQUE, dont le siège social est établi à 4000 Liège, Chaussée de Tongres, 382 (n° BCE 0724881097), qui désigne comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat, Monsieur GALAMBRUN, Hugues, né à Alès, le 26 mai 1968, de nationalité française, domicilié à 34000 Montpellier (France), rue des Paquerettes, numéro 26 (passeport numéro 15CC73997) ;

-La société par actions simplifiée de droit français SOPHIL HOLDING, ayant son siège social à 34970 Lattes (France), avenue de la Gare Sud de France 194, Font de la Banquière ; RCS Montpellier 0429 652 043 ; (BCE 0720.867.178-PM), qui désigne comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat Monsieur RIVIERE Philippe né à el Jadida (Maroc) le dix-sept juillet mille neuf cent soixante-quatre, domicilié à 34980 Saint-Gély-du-Fesc (France), rue Frédéric Mistral, 80 ;

-La société par actions simplifiée de droit français J.L.B. HOLDING ayant son siège social à 34970 Lattes (France), Font de la Banquière ; RCS Montpellier 479 554 743 (BCE 0720.866.980-PM), qui désigne comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat Monsieur BOIXEL Jean-Luc, né à Enghien-les-Bains (France), le huit juin mille neuf cent cinquante-huit (Rbis numéro : 58.26.08-057.36), domicilié à 34170 Castelnau-le-Lez (France), Chemin du Champ Juvénal, 5.

Ils acceptent leur mandat, qui a pris effet à dater du 1er janvier 2020 et est attribué pour une durée indéterminée ne pouvant excéder 6 ans, conformément à l'article 14 des statuts. Si besoin en était, l'assemblée générale approuve et ratifie toutes les décisions et actes pris par les nouveaux administrateurs entre le 1er janvier 2020 et la date de la présente assemblée.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

POUVOIRS

Conformément aux statuts, la société est administrée par un conseil d'administration composé de :

- Monsieur Benoît EVRARD ;
- La SA SEPTEO Belgique ;
- La SAS J.L.B. Holding ;
- La SAS SOPHIL Holding ;

qui possède, en tant que collège, un pouvoir général de représentation à l'égard des tiers et de la justice. Les administrateurs peuvent répartir entre eux les tâches d'administration.

Conformément à l'article 21 des statuts, nonobstant le pouvoir général de représentation du conseil d'administration en tant que collège, la société est valablement représentée en justice et à l'égard des tiers, en ce compris un officier public :

- soit par un administrateur délégué, agissant seul ;
- soit, dans les limites de la gestion journalière, par la ou les personnes à qui cette gestion a été déléguée.

Eu égard à la démission de la SAS SECIB et en accord avec les membres du conseil d'administration, la SA SEPTEO est désignée comme président du conseil d'administration.

(...)

Vote :

- 1000 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

(...)

Délégation pour l'exécution des décisions.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration, à Maître Alain Hirsch, Avocat, dont les bureaux sont établis à 1050 Bruxelles, avenue de la Couronne, 340, avec pouvoir de substitution, ainsi qu'à la société coopérative à responsabilité limitée BDO EXPERTS COMPTABLES – BDO ACCOUNTANTS, dont le siège social est sis à 1930 Zaventem, Da Vincilaan, 9 boîte E.6 et inscrite à la BCE sous le n° 0448.895.115, et à ses préposées et mandataires, avec pouvoir de substitution, pour entreprendre toute démarche en exécution des délibérations de la présente assemblée générale et notamment signer les documents destinés au Moniteur Belge et à la Banque Carrefour des Entreprises. (...)"

Pour extrait conforme,

Nicolas Lengelé - BDO EXPERTS COMPTABLES,
Mandataire

Déposés en même temps : un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2020.